Accusé de réception en préfecture 041-284100070-2022024-10-2022-DE Date de télétransmission : 03/03/2022 Date de réception préfecture : 03/03/2022

DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 24 février 2022

ARRONDISSEMENT DE BLOIS

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Au regard du contexte sanitaire actuel, conformément à l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire (prolongation jusqu'au 31 juillet 2022) et devant l'impossibilité avérée de tenir cette réunion en présentiel dans les locaux du centre de gestion, y compris de façon dématérialisée, l'An deux mil vingt-deux le 24 février, à 14h30, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au CARROIR, Route Nationale, sous la présidence de Monsieur Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

02 février 2022

Membres présents :

Date de la réunion :

<u>Titulaires</u>: Annick BARRÉ, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Pascal HUGUET, Nicole JEANTHEAU, Jean-Marc MORETTI, Cécilia NAUCHE

24 février 2022

<u>Suppléants</u>: José ABRUNHOSA suppléant de Yann BOURSEGUIN, Eric BARDET suppléant de Nelly ANTOINE, Anne-Marie THEVENET suppléante de Thierry BENOIST

Pouvoirs:

Jean-Michel DEZELU a donné pouvoir à Gérard CHOPIN Corinne GARCIA a donné pouvoir à Marie-Agnès FERET Philippe MERCIER a donné pouvoir à Annick BARRÉ Christophe THORIN a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI

N°10.2022

<u>Membres titulaires excusés</u>: Nelly ANTOINE, Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, Claude DENIS, Jean-Michel DEZELU, Corinne GARCIA, Catherine LHÉRITIER, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Vincent ROBIN, Christophe THORIN, Régine VASSAUX

Objet de la délibération :

Administration Générale –
Installation de deux membres
titulaires et de leurs
suppléants du Conseil
Départemental de Loir-et-Cher
pour siéger au sein du collège
spécifique du Conseil
d'Administration du Centre de
Gestion – Modification

Isabelle ROSSI-MICHEL, Inspectrice Principale, Conseillère aux décideurs locaux, excusée.

Gilles DUPIN, Comptable Public – Responsable du Service de Gestion Comptable de Vendôme, excusé.

Anne-Marie THEVENET a été désignée secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Le Président rappelle, conformément à l'article 20-1 du décret n°85-643 du 26 juin 1985, qu'un collège spécifique représente au conseil d'administration des centres de gestion les collectivités et les établissements publics qui, sans être affiliés, ont demandé à bénéficier des missions mentionnées au IV de l'article 23 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Cet article précise que le nombre de sièges attribués à chaque catégorie de collectivité territoriale et pour l'ensemble des établissements publics ne peut être inférieur à deux ni supérieur à trois.

Il est de deux sièges lorsque l'effectif total de fonctionnaires titulaires et stagiaires à temps complet de chaque catégorie de collectivité territoriale et de l'ensemble des établissements publics est inférieur à 4 000, ce qui est le cas du Conseil Départemental.

Par ailleurs, l'article 14 du décret précité stipule que les représentants titulaires et suppléants du département, siégeant au sein du collège spécifique du Conseil d'Administration du centre de gestion, sont désignés par le conseil départemental parmi ses membres.

Ainsi, conformément à la délibération du 07 septembre 2020, de la commission permanente du Conseil Départemental de Loir-et-Cher (CD 41), la désignation suivante a été actée par délibération, n° 27.2020 du 04 décembre 2020, du Conseil d'Administration du Centre de Gestion :

en qualité de membres titulaires :

- Messieurs Philippe MERCIER et Claude DENIS

en qualité de membres suppléants :

- Monsieur Bernard PILLEFER et Madame Patricia HANNON

Aussi, suite aux dernières élections départementales et par nouvelle délibération de la commission permanente du CD 41, en date du 07 février 2022, le Président du Département nous informe de la désignation de nouveaux membres pour siéger au sein du collège spécifique :

en qualité de membres titulaires :

- Madame Marie-Pierre BEAU et Monsieur Philippe MERCIER

en qualité de membres suppléants :

Monsieur Bernard PILLEFER et Madame Virginie VERNERET

Il est donc acté l'installation de ces nouveaux membres, pour siéger au sein du collège spécifique du Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher.

Publié ou notifié le : 3 mars 2022 Exécutoire le : 3 mars 2022

> de Loir-et-Chei

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Eric MARTELLIER

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor, Le 24 février 2022

Loir-et-Cher

THINK

Le Présiden

Eric MARTELLIERE